

## **ASSEMBLEE GENERALE 2011**

Mardi 10 mai 2011 à 12h15 à l'auditoire Spengler – IUP - Lausanne

### **PROCES-VERBAL**

Le président, Gilles Boss, souhaite la bienvenue et remercie les membres ainsi que le comité pour leur présence ainsi que pour le travail qui a été accompli.

Présentation de l'ordre du jour :

- Bienvenue du Président
- Acceptation du PV de l'AG du 15 juin 2010
- Comptes 2010 - Rapport des vérificateurs et élection du vérificateur suppléant
- Election du Comité et du Président
- DECFO/SYSEM –
  - où en sommes-nous?
  - Critères de passage – nouveaux documents ?
- Formation ES - Présentation et suite du projet de l'AVLL
- Communications / divers

#### **Acceptation du PV de l'AG du 15 juin 2010**

Le procès-verbal de l'AG 2010 a été envoyé par mail aux membres et il est aussi accessible sur le site de l'AVLL. Son contenu n'a soulevé aucune question, ni discussion, l'assemblée l'a donc accepté à l'unanimité.

#### **Comptes 2010 - Rapport des vérificateurs et élection du vérificateur suppléant**

Le président passe la parole à Catherine Centeno pour la lecture des comptes 2010 :  
Bonne nouvelle, les comptes se portent bien. Ceci est surtout dû au travail de Raquel Martinez afin de mettre à jour le paiement des cotisations auprès des certains membres retardataires.

#### **Lecture du rapport des vérificatrices des comptes 2010**

Mme Gabrielle Genoud (rapporteuse) nous informe qu'elle même ainsi que Mme Irène Riederer et Catherine Centeno se sont réunis le 4 mai pour la vérification des comptes.

Mme Genoud relève la bonne tenue des comptes et leurs exactitudes. Elle demande de donner décharge à la trésorière et ainsi qu'au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

#### **Election de la vérificatrice suppléante :**

Personne dans l'assemblée ne s'étant manifesté, Mme Gabrielle Genoud se repropose pour ce poste et est réélue par acclamation.

Les vérificateurs des comptes 2011 seront donc :

Irène Riederer (rapporteuse), Vincent Mottier (vérificateur), Gabrielle Genoud (suppléante)

## Election du Comité et du Président :

Le président informe l'assemblée des quelques remaniements de fonction au sein du comité

Le président demande à l'assemblée si des personnes seraient intéressées de rejoindre le comité, malheureusement personne ne s'est proposé.

Le comité actuel se représentant incorpore est réélu à l'unanimité.

Nous remercions M Gilles Boss de continuer d'endosser la charge de président et est réélu à l'unanimité.

Composition et fonction du comité 2011 :

- Président: Gilles Boss
- Vice présidente: Marlyse Brawand
- Fichier membres: Marlyse Brawand, Catherine Centeno
- Comptes; Catherine Centeno
- Site Internet: Steeve Menetrey, Raquel Martinez
- Formation ES; André Vernay, Evelyne Perrin, Sylvie Girardet, Gilles Boss (hors comité : Julie Meystre)
- Relations extérieures, Yvan Gautchi

## BUTS DE L'AVLL

Le président rappelle les divers objectifs de l'AVLL, soit :

- Défendre la profession, assurer une formation de qualité.
- Offres de formation complémentaire ou continue.
- Contacts avec d'autres associations CH de laborantins-tines.
- Réseau d'échange, bourse d'emploi. Etc...

## DECFO

Le comité continue activement à lutter pour obtenir des informations précises concernant DECFO et les critères de passage.

Nos exigences sont : Egalité – Cohérence – Possibilité de promotions (plan de carrière)

La grille des fonctions proposée par DECFO est la suivante :

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2 Laboratoires	Analyses	233										
	Technicien de laboratoires	234										
	Technicien d'analyses bio-médicales	235										

Un CFC va commencer en Cl.4. Ceci n'a en aucun cas pu être négocié avec le SPEV. En contre partie, ils nous ont affirmé qu'après 1 an d'expérience, on pouvait passer en Cl.5 La question de l'automatisme a été soulevée mais comme toujours n'a pas été appliquée ou en tout cas pas partout.

Ensuite il y a la question des fameux harmonisation des critères de passage : de classe en cl 4-5-6 mais aussi de la chaîne 233 en 234 et ensuite de cl 7-8-9.

Rappel, en 2009 le SPEV a mis sur pied un Groupe de Travail (GT) impliquant différents départements de l'Etat afin de travailler sur une harmonisation des critères de passage pour les laborants.

Ce GT a rendu son rapport depuis déjà un certain temps. L'AVLL a essayé à plusieurs reprises de les obtenir soit auprès du SPEV ou des RH mais sans succès. Un blocus administratif a été instauré pour nous laisser dans l'ignorance la plus totale.

Heureusement, nous avons eu accès à ces documents mais sans en-têtes, ni officialité malgré notre demande auprès de M Bonnafonte de DECFO : Il a confirmé oralement que ces documents étaient exacts mais ne nous a jamais transmis les officiels malgré nos demandes répétées.

Les documents d'harmonisation des critères de passage seront consultables sur le site de l'AVLL et vous pourrez vous situer par rapport à ces informations.

Mais attention, ce qu'il ressort maintenant, c'est que pour chaque demande de promotion, il faut une réévaluation du cahier des charges.

L'AVLL ne peut pas faire grand-chose de plus. Il faut souligner quand même qu'il n'y a aucune transparence de la part du SPEV et en plus il y a encore des disparités d'application entre le CHUV et l'UNIL.

## **Formation ES**

---

Le président rappelle que le but de cette formation ES est d'offrir aux laborants en chimie et biologie une voie de formation supplémentaire et équivalente à celle des TABs mais dans les domaines de la recherche et de l'industrie. Cette formation de deux ans s'entend en école dans un premier temps, mais pourrait s'étendre en emploi à l'avenir.

A l'heure actuelle, le Profil Général du Technicien ES en Biologie/Chimie a été élaboré et sera consultable sur le site de l'AVLL.

La suite, et non pas des moindre, c'est le PEC (Plan d'Etude Cadre) doit être réalisé pour être transmis à l'OFFT. Ensuite les différentes écoles formatrices doivent se baser sur le PEC pour mettre sur pied cette formation.

Nous avons su par l'OFFT qu'une formation de ce type existe déjà au Tessin. Nous nous sommes dit naïvement que peut-être nous pourrions nous baser sur leur PEC pour établir le notre.

Après diverses tentatives de prise de contact en anglais et même en italien, aucune réponse, même un simple accusé de réception voir même un simple « NON », rien alors que faire ?

Il faut faire notre PEC en entier et ceci n'est pas une simple affaire. Nous avons besoin maintenant d'aide administrative.

Du renfort pourrait être demandé à l'Ecole Supérieure de la Santé donc à Mme Aubert grâce à un petit financement de la part de l'OFFT afin de rétribuer un poste à mi-temps, mais sommes en attente de réponse.

## **Divers**

---

Mme Genoud, au vu de ce qui a été dit au sujet de la formation ES, de l'investissement, du temps et de l'énergie que cela prend, propose à l'assemblée de « rémunérer/défrayer » le GT ES.

L'assemblée accepte à l'unanimité et le montant de 120 CHF par an et par personne a été accepté sachant que cela concerne 5 personnes.

Evelyne Perrin, dans la lancée, propose également une rémunération pour Le Webmaster, Steeve Menetrey, qui décline gracieusement l'offre trouvant que le travail n'est pas assez conséquent pour la mériter.

L'assemblée prend fin à 13h30

Pour le comité  
Marlyse Brawand  
Juin 2011